



Fièvre aphteuse – Mise à jour : 15 juillet 2024

Le 26 mars dernier, Santé animale Canada organisait à Ottawa une réunion hybride avec un grand groupe de parties prenantes pour amorcer une discussion sur la planification et la préparation en lien avec la fièvre aphteuse. Un compte rendu de la réunion devait être soumis aux participants pour obtenir leurs commentaires. Il est maintenant disponible en [anglais](#) et en [français](#).

Durant la réunion, le Conseil exécutif de gestion de la peste porcine africaine (CEG-PPA) a été cité comme un modèle de planification et de préparation liées à la fièvre aphteuse et aux maladies animales exotiques (MAE) en général, y compris aux maladies émergentes. Les discussions ont confirmé que, modifié en fonction des maladies et des parties prenantes, le CEG-PPA est un solide modèle de départ. Il importe avant tout de ne pas refaire le travail déjà effectué pour la peste porcine africaine.

La planification et la préparation liées à la fièvre aphteuse sont en cours depuis plus d'un an grâce aux efforts du groupe de travail (GT) sur la Stratégie de vaccination contre la fièvre aphteuse, dirigé par Serecon Inc. avec la participation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), des membres provinciaux du Conseil des médecins vétérinaires en chef (CMVC) et des représentants d'associations nationales du secteur de l'élevage : l'Association canadienne des bovins, le Conseil canadien du porc, la Fédération canadienne du mouton et Les Producteurs laitiers du Canada.

Ces groupes ont fait de grands progrès dans l'élaboration de la structure de soutien à la mise en œuvre de la vaccination (SSMOV), qui fera l'objet d'un chapitre complet du Plan intégré d'intervention d'urgence (PIIU) pour la fièvre aphteuse.

La structure en question contiendra les protocoles et les procédures normalisées (PN) nécessaires à la mise en œuvre de la politique et des stratégies de vaccination de l'ACIA. Au besoin, elle servira de modèle dans d'autres situations où la vaccination est nécessaire. Les filières de l'agriculture animale ont chacune déjà leurs propres procédures normalisées adaptées à leurs réalités opérationnelles. La présente démarche tient compte de ces différentes réalités dans les systèmes de production du porc, du bœuf, des produits laitiers et du mouton.

La formation des parties prenantes et une stratégie de communication font aussi partie intégrante du plan de travail de la SSMOV pour l'année en cours. En novembre 2024, un exercice sur table permettra de tester la version préliminaire de la structure. Le document sera perfectionné à la lumière des leçons apprises et des lacunes cernées, puis testé de nouveau au début de 2025.



La SSMOV, dont la publication finale dans le cadre du PIIU est prévue au printemps 2025, renforcera la préparation à l'utilisation des vaccins d'urgence et permettra de mieux comprendre la complexité et les rouages de chaque filière de l'agriculture animale.

Élaboré en même temps que la SSMOV, le PIIU pour la fièvre aphteuse exploitera le travail considérable déjà accompli dans le cadre du PIIU pour la peste porcine africaine. Il vise à clarifier, à développer et à définir les fonctions des partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et de l'industrie (FPTI) en cas d'éclosion de maladie animale exotique.

Ce travail permettra de dégager des domaines de collaboration possibles pour améliorer le flux d'informations entre les organismes concernés. Le PIIU sera lui aussi mis à l'essai durant les exercices sur table mentionnés plus haut.

Un partenariat entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et l'industrie

L'Agence canadienne d'inspection des aliments collecte et utilise à des fins de modélisation les données de référence fournies par les parties prenantes des filières nationales siégeant au GT sur la Stratégie de vaccination contre la fièvre aphteuse. Les modèles ainsi produits, qui intègrent des données sur l'emplacement des fermes et les mouvements d'animaux, pourront prédire la propagation des maladies animales exotiques au fil du temps.

La modélisation peut aider à prédire les pertes et leurs effets sur l'économie, mais surtout, elle facilite l'identification des activités qui ont le plus d'impact sur la gestion des maladies, ce qui permet de mieux cibler la préparation.

Au cours des mois à venir, avec la mise en place de groupes de travail axés sur la biosécurité, le dépeuplement et l'élimination des carcasses, le travail sur la fièvre aphteuse nécessitera des connaissances plus vastes et l'ajout de filières autres que celles qui sont membres de Santé animale Canada.